

## SERVICE PRESTATAIRE – Tarifs TTC

Les tarifs indiqués ne tiennent pas compte des aides financières dont vous pouvez être bénéficiaire

Ces tarifs sont définis pour une année et sont revus tous les ans sur décision du Conseil d'Administration et par arrêté du Conseil Départemental de la Haute-Vienne.

<u>ACTIVITE</u>		<u>TARIFS HORAIRES</u>	<u>TARIFS INTERVENTION COURTE</u>
Aide à domicile plein tarif	Semaine	30.90 €	21.63 €
	Dimanche et Jour férié	44.80 €	31.36 €
Tarif Conseil Départemental pour les personnes bénéficiant de l'APA ou PCH	Semaine	26,58 €	13,29 €
	Dimanche et Jour férié	26,58 €	13,29 €

### Tarifs autres

Transport du bénéficiaire à sa demande <i>Déplacements véhiculés (accompagnés ou non) à la demande du client</i>	0,38 € / kilomètre
Adhésion annuelle	30,00€

**Les sommes versées à ACTIMAD dans le cadre des prestations réalisées ouvrent droit à un crédit d'impôt à hauteur de 50% dans la limite des plafonds définis par la réglementation**